



Volet B

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Réservé
au
Moniteur
belge***21029686*****Déposé / Reçu le****26 FEV. 2021**

Greffé

au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de BruxellesN° d'entreprise : **0453 975 341**

Nom

(en entier) : **Search for Common Ground**

(en abrégé) :

Forme légale : **Association sans but lucratif**Adresse complète du siège : **Rue Belliard 205, 1040 Etterbeek****Objet de l'acte : Nominations**

Extrait du procès-verbal du conseil d'administration du 19 novembre 2019:

Le conseil d'administration décide de nommer Madame Ingrid Stange comme administrateur de l'ASBL pour une période de 4 ans, prenant cours le 19 novembre 2019 et prenant fin le 19 novembre 2023.

Extrait du procès-verbal du conseil d'administration du 18 décembre 2019:

Le conseil d'administration décide de nommer Monsieur Dirk-Jan Koch comme administrateur de l'ASBL pour une période de 4 ans, prenant cours le 18 décembre 2019 et prenant fin le 18 décembre 2023.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue le 26 juin 2018:

L'assemblée générale des membres décide, après délibération, du vote suivant:

6) Renouvellement des mandats des administrateurs:

L'assemblée générale décide, à l'unanimité des voix, de renouveler le mandat d'administrateurs de l'association des personnes suivantes:

- Monsieur Patrick De Wolf;
- Madame Sandra Melone;
- Monsieur Shamil Idriss; et
- Monsieur Alexandros Spachis.

Le mandat des administrateurs sera d'une durée de 4 ans, soit jusqu'à l'assemblée générale ordinaire des membres qui se tiendra en 2022 et qui statuera sur les comptes annuels clôturés au 31 décembre 2021.

7) Renouvellement du commissaire

L'assemblée générale constate que le mandat du commissaire prend fin après la présente assemblée générale.

L'assemblée générale décide à l'unanimité de renouveler le mandat de commissaire aux comptes de la société SCivPRL « DGST & Partners – Réviseurs d'entreprises », ayant son siège social à 1170 Bruxelles, avenue E. Van Becelaere, 28A/71, qui a déclaré désigner comme représentant M. Fabio Crisi. Le mandat de commissaire aux comptes porte sur les exercices clos les 31 décembre 2018, 2019 et 2020. Le mandat prendra fin après l'assemblée générale appelée à se prononcer sur les comptes annuels clos le 31 décembre 2020.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 05/03/2021 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).



8) Pouvoirs

De donner procuration à Patrick De Wolf, Laetitia De Smet ou tout autre avocat au sein du cabinet DALDEWOLF, établi Avenue Louise 81 à 1050 Bruxelles, avec pouvoir de subdélégation, afin de faire tout le nécessaire pour publier les décisions de l'assemblée générale aux Annexes du Moniteur Belge et de modifier l'inscription de la société dans le registre des personnes morales, de remplir toutes les formalités administratives et de représenter la société auprès de la Banque-Carrefour des Entreprises, un guichet d'entreprise de leur choix et le greffe du Tribunal de commerce.

Magali de Fooz, avocate
Mandataire